

SANTÉ

PROFESSIONS DE SANTÉ

MINISTÈRE DES SOLIDARITÉS
ET DE LA SANTÉ

Arrêté du 23 janvier 2020 portant nomination des membres du jury des épreuves classantes nationales anonymes et du concours d'internat de médecine à titre européen pour les médecins français, andorrans, suisses ou ressortissants de l'un des États membres de l'Union européenne ou d'un autre État partie à l'accord sur l'Espace économique européen donnant accès au troisième cycle des études médicales organisées au titre de l'année universitaire 2020-2021

NOR : SSAN2030012A

La ministre des solidarités et de la santé,

Vu le code de l'éducation ;

Vu le décret n° 84-135 du 24 février 1984 modifié portant statut des personnels enseignants et hospitaliers des centres hospitaliers et universitaires ;

Vu le décret n° 2007-704 du 4 mai 2007 modifié relatif à l'organisation et au fonctionnement du Centre national de gestion des praticiens hospitaliers et des personnels de direction de la fonction publique hospitalière et modifiant le code de la santé publique ;

Vu l'arrêté du 29 juin 1992 modifié fixant la liste des sections, des sous-sections et des options ainsi que le nombre des membres de chaque section et sous-section des groupes du Conseil national des universités pour les disciplines médicales, odontologiques et pharmaceutiques ;

Vu l'arrêté du 27 février 2004 modifié relatif à l'organisation, à l'inscription, au programme, au déroulement, à la nature, à la pondération et à la procédure d'affectation du concours spécial d'internat de médecine à titre européen ;

Vu l'arrêté du 20 juillet 2015 modifié relatif à l'organisation des épreuves classantes nationales anonymes donnant accès au troisième cycle des études médicales ;

Vu l'arrêté du 3 avril 2017 relatif à l'organisation et au fonctionnement des conseils scientifiques en médecine, en odontologie et en pharmacie ;

Vu l'arrêté du 26 décembre 2019 portant ouverture des épreuves classantes nationales anonymes donnant accès au troisième cycle des études médicales au titre de l'année universitaire 2020-2021 ;

Vu l'arrêté du 26 décembre 2019 portant ouverture au titre de l'année universitaire 2020-2021 du concours d'internat de médecine à titre européen pour les médecins français, andorrans, suisses ou ressortissants de l'un des États membres de l'Union européenne ou d'un autre État partie à l'accord sur l'Espace économique européen ;

Vu la décision de nomination des deux représentants du conseil scientifique en médecine par le ministre chargé de l'enseignement supérieur en date du 4 novembre 2019 ;

Vu la décision de nomination du président et des deux vice-présidents du jury par le ministre chargé de la santé en date du 24 décembre 2019,

Arrête :

Article 1^{er}

En application de l'article 9 de l'arrêté du 20 juillet 2015 modifié susvisé, les personnes dont les noms suivent sont nommées membres du jury des épreuves classantes nationales anonymes et du concours d'internat de médecine à titre européen pour les médecins français, andorrans, suisses ou ressortissants de l'un des États membres de l'Union européenne ou d'un autre État partie à l'accord sur l'Espace économique européen donnant accès au troisième cycle des études médicales organisées au titre de l'année universitaire 2020-2021 :

1° *En qualité de présidente de jury et de vice-présidents*

Pr Pascale Jolliet, présidente.

Pr Thomas Hanslik, 1^{er} vice-président.

Pr Marc-Antoine Rousseau, 2^e vice-président.

2° *En qualité de représentants du conseil scientifique en médecine*

Pr Damien Roux.
Pr José Labarère.

3° *En qualité de membres titulaires*

Pr Hervé Dupont, professeur des universités-praticien hospitalier, UFR d'Amiens.
Pr Mickaël Dinomais, professeur des universités-praticien hospitalier, UFR d'Angers.
Pr Nadine Magy-Bertrand, professeur des universités-praticien hospitalier, UFR de Besançon.
Pr Pierre Merville, professeur des universités-praticien hospitalier, UFR de Bordeaux.
Pr Luc Bressollette, professeur des universités-praticien hospitalier, UFR de Brest.
Pr Jean-Luc Hanouz, professeur des universités-praticien hospitalier, UFR de Caen.
Pr Alexandre Lautrette, professeur des universités-praticien hospitalier, UFR de Clermont-Ferrand.
Pr Hervé Devilliers, professeur des universités-praticien hospitalier, UFR de Dijon.
Pr Carole Schwebel, professeur des universités-praticien hospitalier, UFR de Grenoble.
Pr Henri Vacher Coponat, professeur des universités-praticien hospitalier, UFR de La Réunion.
M. Michel Carles, maître de conférences des universités-praticien hospitalier, UFR des Antilles.
Pr Florence Richard, professeur des universités-praticien hospitalier, UFR de Lille.
Pr Thierry Van Der Linden, professeur des universités-praticien hospitalier, UFR de Lille Catho.
Pr Marie-Pierre Teissier-Clément, professeur des universités-praticien hospitalier, UFR de Limoges.
Pr Laurent Argaud, professeur des universités-praticien hospitalier, UFR de Lyon Est.
Pr Pascal Sève, professeur des universités-praticien hospitalier, UFR de Lyon Sud.
Pr Véronique Vitton, professeur des universités-praticien hospitalier, UFR de Marseille.
Pr Eric Thouvenot, professeur des universités-praticien hospitalier, UFR de Montpellier.
M. Julien Broseus, maître de conférences des universités-praticien hospitalier, UFR de Nancy.
Pr Pierre Pottier, professeur des universités-praticien hospitalier, UFR de Nantes.
Mme Fanny Burel-Vandenbos, maître de conférences des universités-praticien hospitalier, UFR de Nice.
M. Fabien Vinckier, maître de conférences des universités-praticien hospitalier, UFR de Paris 5.
Mme Agnès Dechartres, maître de conférences des universités-praticien hospitalier, UFR Sorbonne Université.
M. Martin Flamant, maître de conférences des universités-praticien hospitalier, UFR de Paris 7.
Pr David Montani, professeur des universités-praticien hospitalier, UFR de Paris 11.
Pr Benoit Funalot, professeur des universités-praticien hospitalier, UFR de Paris 12.
M. Thorsten Braun, maître de conférences des universités-praticien hospitalier, UFR de Paris 13.
M. Antoine Labbe, maître de conférences des universités-praticien hospitalier, UFR Simone Veil-Santé.
Pr Denis Frasca, professeur des universités-praticien hospitalier, UFR de Poitiers.
M. Vincent Vuiblet, maître de conférences des universités-praticien hospitalier, UFR de Reims.
Pr Gilles Edan, professeur des universités-praticien hospitalier, UFR de Rennes.
Pr Agnès Liard-Zmuda, professeur des universités-praticien hospitalier, UFR de Rouen.
M. Christian Boissier, maître de conférences des universités-praticien hospitalier, UFR de Saint-Étienne.
Pr Vincent Castelain, professeur des universités-praticien hospitalier, UFR de Strasbourg.
Mme Laurence Lamant, maître de conférences des universités-praticien hospitalier, UFR de Toulouse Purpan.
Pr Alessandra Bura-Riviere, professeur des universités-praticien hospitalier, UFR de Toulouse Rangueil.
Pr Jean-Philippe Cottier, professeur des universités-praticien hospitalier, UFR de Tours.

4° *En qualité de membres suppléants*

Pr Henri Copin, professeur des universités-praticien hospitalier, UFR d'Amiens.
Pr Marie Kempf, professeur des universités-praticien hospitalier, UFR d'Angers.

Pr François Kleinclauss, professeur des universités-praticien hospitalier, UFR de Besançon.
Pr Didier Gruson, professeur des universités-praticien hospitalier, UFR de Bordeaux.
Pr Gérald Le Gac, professeur des universités-praticien hospitalier, UFR de Brest.
M. Joachim Alexandre, maître de conférences des universités-praticien hospitalier, UFR de Caen.
M. Anthony Buisson, maître de conférences des universités-praticien hospitalier, UFR de Clermont-Ferrand.
Pr Alexis de Rougemont, professeur des universités-praticien hospitalier, UFR de Dijon.
Mme Anne-Claire Toffart, maître de conférences des universités-praticien hospitalier, UFR de Grenoble.
Pr Estelle Nobecourt Dupuy, professeur des universités-praticien hospitalier, UFR de La Réunion.
M. Christophe Deligny, maître de conférences des universités-praticien hospitalier, UFR des Antilles.
Pr Eric Kipnis, professeur des universités-praticien hospitalier, UFR de Lille.
Pr Jean-Pierre Pruvo, professeur des universités-praticien hospitalier, UFR de Lille Catho.
Pr Laurent Fourcade, professeur des universités-praticien hospitalier, UFR de Limoges.
Pr Isabelle Durieu, professeur des universités-praticien hospitalier, UFR de Lyon Est.
Pr Sébastien Couraud, professeur des universités-praticien hospitalier, UFR de Lyon Sud.
Pr Régis Guieu, professeur des universités-praticien hospitalier, UFR de Marseille.
Pr Thibault Mura-Todesco, professeur des universités-praticien hospitalier, UFR de Montpellier.
Mme Eva Feigerlova, maître de conférences des universités-praticien hospitalier, UFR de Nancy.
Pr Olivier Bouchot, professeur des universités-praticien hospitalier, UFR de Nantes.
M. Guillaume Favre, maître de conférences des universités-praticien hospitalier, UFR de Nice.
Mme Sarah Guegan-Bart, maître de conférences des universités-praticien hospitalier, UFR de Paris 5.
M. Christophe Quesnel, maître de conférences des universités-praticien hospitalier, UFR Sorbonne Université.
Mme Victoire De Lastours, maître de conférences des universités-praticien hospitalier, UFR de Paris 7.
Pr Maïté Lewin, professeur des universités-praticien hospitalier, UFR de Paris 11.
Pr Florence Canoui-Poitrine, professeur des universités-praticien hospitalier, UFR de Paris 12.
M. Bertrand Degos, maître de conférences des universités-praticien hospitalier, UFR de Paris 13.
M. Guillaume Nicolas, maître de conférences des universités-praticien hospitalier, UFR Simone Veil-Santé.
M. Jean-Philippe Néau, maître de conférences des universités-praticien hospitalier, UFR de Poitiers.
Pr Amélie Servettaz, professeur des universités-praticien hospitalier, UFR de Reims.
Pr Marc-Antoine Belaud-Rotureau, professeur des universités-praticien hospitalier, UFR de Rennes.
Pr Stéphane Derrey, professeur des universités-praticien hospitalier, UFR de Rouen.
Mme Claire Boutet, maître de conférences des universités-praticien hospitalier, UFR de Saint-Étienne.
Pr Emmanuel Andres, professeur des universités-praticien hospitalier, UFR de Strasbourg.
Mme Adeline Ruysen-Witrand, maître de conférences des universités-praticien hospitalier, UFR de Toulouse Purpan.
Pr Eric Huyghe, professeur des universités-praticien hospitalier, UFR de Toulouse Ranguéil.
Pr Mehdi Ouaiissi, professeur des universités-praticien hospitalier, UFR de Tours.

Article 2

La directrice générale du Centre national de gestion des praticiens hospitaliers et des personnels de direction de la fonction publique hospitalière est chargée de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* santé, protection sociale, solidarité.

Fait le 23 janvier 2020.

*La directrice générale
du Centre national de gestion,*
EVE PARIER